

## **INSCRIPTION BNSSA SOLIDAIRE 2019**

*Formation mise en place par l'Agglomération de Montpellier en coopération avec le Club de Palmes de Montpellier et la ville de Montpellier.*

### **FORMATION AU BNSSA : (examen du BNSSA en mai 2019)**

Lieu : Piscine Jean Taris (Pompignane)

Période de stage : Du 01 Octobre 2018 au 15 mai 2019 les mercredi de 18h à 20h

Nombre de places : 7

Conditions d'admission : Avoir réussi les tests d'entrée du 26 /09/2018 et être sélectionné sur dossier

Tests d'entrée : Parcours aquatique chronométré comprenant (Le parcours doit être réalisé en moins de 3')

- 1 plongeon
- 25 mètres Crawl
- 2 apnées de 15 mètres
- plongeon en canard (2m50)
- retour sur le dos en ciseau mains hors de l'eau durant 25 mètres

Inscription : Télécharger le dossier sur le site du Club formateur et l'expédier par mail ([clubpalmesmontpellier@gmail.com](mailto:clubpalmesmontpellier@gmail.com)), ou courrier à l'adresse : *Le Club de Palmes de Montpellier – M. Giambalvo 45 av. des vénus 34170 Castelnau le Lez.*

Justificatifs et pièces à fournir pour l'inscription :

**Obligatoire** : CNI /carte aggro/certificat médical

Coût de la formation pour le stagiaire 100 €

**PS** : *Tout dossier reçu incomplet sera refusé.*

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Lieu :

Adresse :

Mail :

Tél :

Adresse facebook

Situation professionnelle :